

Labomep v2 : Premiers pas depuis l'E.N.T. Mon bureau numérique



L'accès à *Labomep v2* peut se faire de deux manières différentes : depuis les Environnement numériques de travail (E.N.T. Mon bureau numérique dans l'académie de Nancy-Metz) ou depuis le site *Sésamath* de *Labomep*.

Pour les professeurs les deux types d'accès sont toujours possibles, mais **pour les élèves un seul de ces accès est possible** ! L'équipe pédagogique des professeurs de mathématiques doit donc clairement **faire un choix** entre l'accès depuis l'E.N.T. ou l'accès direct.

Avantages de l'accès par l'E.N.T. : pas d'identifiant supplémentaire à retenir, pas d'adresse de site supplémentaire à connaître, gestion simplifiée des comptes élèves, aucune déclaration à la CNIL à faire.

Inconvénients de l'accès par l'E.N.T. : nécessité de se connecter à l'E.N.T. puis rejoindre la bonne rubrique.

L'objectif de ce document est de traiter des premiers pas concernant l'accès depuis l'E.N.T. qui se trouve dans le **Médiacentre** de la rubrique **RESSOURCES** après que le référent GAR de l'établissement a attribué la ressource à tous les enseignants et élèves.

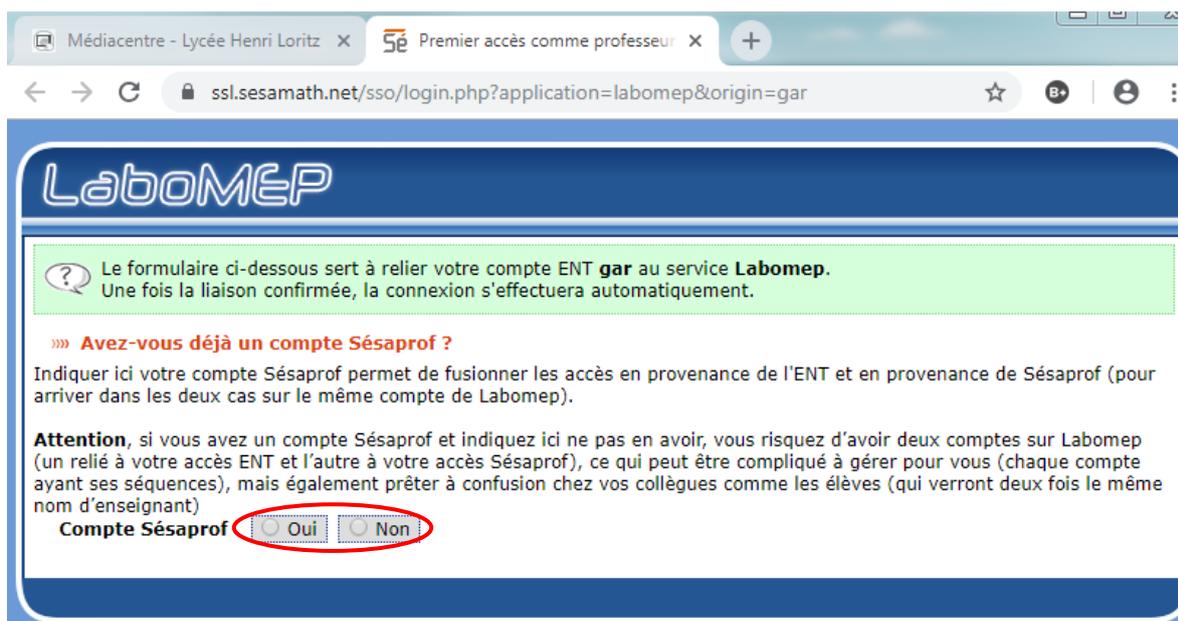


Que faire si le connecteur *Labomep v2* n'apparaît pas dans le Médiacentre ?

Il faut demander au référent GAR de l'établissement d'ajouter cette ressource pour tous les professeurs de mathématiques de l'établissement ainsi que pour tous les élèves.

Premier accès Professeur

Au premier accès à *Labomep v2* depuis l'E.N.T. un message d'accueil apparaît proposant deux types d'activation :



1. Cas d'un enseignant disposant d'un compte *Sésaprof* :

Suivre la procédure en renseignant l'identifiant *Sésaprof* et le mot de passe puis valider :

»» Avez-vous déjà un compte Sésaprof ?

Compte Sésaprof Oui Non

»» Identifiants Sésaprof

Nom d'utilisateur

Mot de passe

 Valider.

 Identifiants oubliés.

Si l'identifiant et le mot de passe sont corrects, le message ci-dessous apparaît après avoir validé :

LaboMÉP

Votre accès ENT a bien été relié à votre compte **Sésamath** déjà existant.
 Vous pouvez donc désormais y accéder depuis votre ENT, en particulier pour le service **Labomep**.

 [Cliquer ici afin de poursuivre vers Labomep.](#)

Que faire en cas de perte de l'identifiant ou du mot de passe ?

En cas de perte de l'identifiant ou du mot de passe, suivre le lien [Identifiants oubliés](#) et renseigner l'adresse personnelle professionnelle de courrier électronique (format prenom.nom@ac-nancy-metz.fr) et envoyer la demande puis consulter sa messagerie personnelle professionnelle :

Sésamath 

Identifiants professeur oubliés

On s'identifie en entrant le nom d'utilisateur et le mot de passe choisis lors de l'inscription.
Attention : il faut respecter la distinction majuscules / minuscules du mot de passe.
 Votre mot de passe, crypté, ne peut pas vous être renvoyé en cas d'oubli.

Pour obtenir de nouveaux identifiants, indiquez votre adresse e-mail (**officielle** si vous en avez aussi indiqué une personnelle) :

Adresse de courriel

 Envoyer la demande.

 Des informations concernant votre connexion seront transmises afin d'analyser tout abus.

Que faire si le compte Sésaprof n'est pas à jour ?

Ceci se voit aisément lors de l'accès à *Labomep* : le compte n'est pas à jour si l'établissement qui apparaît en haut à droite est incorrect : 

Si l'établissement est incorrect il faut effectuer le changement dans *Sésaprof* :

1. Pour cela se connecter sur *Sésaprof*.
2. Cliquer sur [Structure principale](#) , modifier l'établissement et cliquer sur  [Confirmer le changement de structure.](#)
3. Se déconnecter, fermer le navigateur, le rouvrir puis se reconnecter à *Sésaprof* et aller sur *Labomep* pour que cela se mette à jour dedans : normalement l'établissement est modifié. Si ce n'est pas le cas, recommencer la procédure.

2. Cas d'un enseignant ne disposant pas de compte Sésaprof :

Renseigner l'adresse personnelle professionnelle (bine choisir le domaine) puis valider l'inscription :

Le formulaire ci-dessous sert à relier votre compte ENT **place** au service **Labomep**. Une fois la liaison confirmée, la connexion s'effectuera automatiquement.

»» **Avez-vous déjà un compte Sésaprof ?**

Compte Sésaprof Oui Non

Une adresse électronique **officielle valide** est nécessaire pour valider l'accès au service. Elle ne sera pas utilisée pour autre chose que la validation de la connexion qui deviendra automatique, ou exceptionnellement pour une demande de précision si une anomalie était constatée avec ce compte).

»» **Vérifiez bien votre saisie** : un code d'activation vous y sera envoyé !

Ceci ne vous crée pas de compte Sésaprof mais un compte "professeur ENT" qui ne permet que la connexion de votre ENT vers les services Sésamath. Vous pourrez accéder aux informations de ce compte via le lien "Mon espace personnel" dans le bandeau du haut, pour les modifier ou les transformer en compte Sésaprof plus tard si vous le souhaitez.

»» **Informations personnelles**

Ces informations seront transmises à Sésamath car nécessaire à l'usage du service Labomep, vous pourrez les modifier ou supprimer votre compte via le lien "Mon espace personnel" dans le bandeau du haut.
[Page informative CNIL / RGPD - Inscription sur Sésaprof.](#)

Nom : [REDACTED]
Nom : [REDACTED]
Courriel officiel : [REDACTED] @ac-aix-marseille.fr
»» **Structure d'affectation (principale)**
Établissement : [REDACTED]

Après validation, un courriel est envoyé à l'adresse personnelle professionnelle. Après quelques minutes, ouvrir la messagerie professionnelle et cliquer sur le lien d'activation dans le message :

✉ Sesamath - Activation interconnexion ENT / Sesamath Sésamath - Ne pas répondre



Tant que la confirmation par courriel n'a pas été effectuée il ne faut pas utiliser le lien pour poursuivre tant que la confirmation par courriel n'a pas été effectuée !

LaboMEP

Votre demande a bien été enregistrée.
Un courrier électronique vous a été envoyé à l'adresse [REDACTED]@ac-nancy-metz.fr.
Suivez la procédure indiquée dans ce courrier afin de confirmer votre adresse.
Cela activera votre accès au service **Labomep**.
Votre demande sera annulée si vous ne confirmez pas cette adresse sous 10 jours.

~~[Cliquer ici afin de poursuivre vers Labomep.](#)~~

Après confirmation de l'adresse il est alors possible d'accéder à *Labomep* v2 :

Accès confirmé

Accès 896255(adresse mail [REDACTED]@ac-nancy-metz.fr)" confirmé avec succès.

Votre accès au service "**Labomep**" depuis l'ENT "**gar**" est maintenant activé.

[Cliquer ici afin de poursuivre.](#)

Au premier accès une charte d'utilisation est à accepter :

Charte d'utilisation de LaboMEP v2

Objet

La présente charte a pour objet de définir les modalités de mise à disposition du site LaboMEP et les conditions d'utilisation de LaboMEP par l'utilisateur.

Mentions légales

Le site LaboMEP est édité par l'association Sésamath. Les statuts et de nombreux documents présentant l'association sont accessibles sur le site de l'association.

Définitions

- Utilisateur professeur : personne physique exerçant des fonctions de formation ou d'encadrement vérifiées et détenteur d'un compte "Sésaprof".
- Utilisateur formateur : personne physique ou morale qui crée sur le site Labomep un compte "formateur" permettant de gérer une structure et de créer des comptes élèves. Sésamath n'effectue aucune vérification sur le statut réel des "formateurs" et en conséquence certaines ressources ne leur

J'ai lu et j'accepte les termes et conditions d'utilisation

Continuer

Puis il faut préciser le niveau d'enseignement :

Profil

- □ ×

Vous devez tout d'abord indiquer votre profil

Vous pouvez utiliser Labomep !

Texte de la charte au 1/9/2018 :

Charte d'utilisation de Labomep v2

Objet

La présente charte a pour objet de définir les modalités de mise à disposition du site Labomep et les conditions d'utilisation de Labomep par l'utilisateur.

Mentions légales

Le site Labomep est édité par l'association Sésamath. Les statuts et de nombreux documents présentant l'association sont accessibles sur le site de l'association.

Définitions

Utilisateur professeur : personne physique exerçant des fonctions de formation ou d'encadrement vérifiées et détenteur d'un compte « Sésaprof ».

Utilisateur formateur : personne physique ou morale qui crée sur le site Labomep un compte « formateur » permettant de gérer une structure et de créer des comptes élèves. Sésamath n'effectue aucune vérification sur le statut réel des « formateurs » et en conséquence certaines ressources ne leur sont pas accessibles.

Utilisateur élève : l'utilisateur élève est une personne physique qui est nécessairement un apprenant placé sous la responsabilité des utilisateurs professeurs ou formateurs qui ont procédé à son inscription à Labomep ou validé son compte.

Contenu utilisateur : le terme désigne les données saisies par l'utilisateur professeur ou formateur ainsi que les données enregistrées lorsqu'un utilisateur élève utilise Labomep.

Accès à Labomep

Sésamath met en œuvre tous les moyens raisonnables à sa disposition (pour plus de détails, voir le site de Sésamath) pour assurer un accès de qualité à Labomep, mais n'est tenue à aucune obligation d'y parvenir.

En particulier, Sésamath se réserve la possibilité d'interrompre, de suspendre momentanément ou de modifier sans préavis l'accès à tout ou partie de Labomep, afin d'en assurer la maintenance, ou pour toute autre raison, sans que l'interruption n'ouvre droit à aucune obligation ni indemnisation.

L'accès à Labomep est gratuit pour tous les utilisateurs, professeurs, formateurs, et élèves, au-delà des frais matériels, logiciels ou d'accès à Internet qui sont exclusivement à la charge de l'utilisateur.

Responsabilités liées aux contenus utilisateurs

L'utilisateur est seul responsable des contenus qu'il édite, diffuse, stocke ou transmet via l'espace personnel de Labomep, que ces contenus soient ou non partagés avec d'autres utilisateurs, et s'expose ainsi par ses actions à l'application des lois en vigueur.

En particulier via l'outil « Page Internet externe », Labomep permet à l'utilisateur professeur d'intégrer des sites tiers à l'intérieur de pages du site ou d'insérer des liens hypertextes vers des sites web édités et/ou gérés par des tiers. L'utilisateur s'engage à vérifier que le site tiers utilisé a donné son accord. L'utilisateur peut trouver dans l'aide de Labomep une liste de sites ayant spécifiquement refusés leur intégration dans Labomep.

Données personnelles

Consulter la page informative dédiée : RGPD - Détails des traitements des données personnelles.

Le mot de passe d'un utilisateur professeur est une information confidentielle qu'il peut modifier via le site Sésaprof comme toute autre donnée personnelle. L'utilisateur professeur doit impérativement garder ce mot de passe secret. Il lui permet, utilisé conjointement avec son identifiant, de prouver son identité et d'accéder entre autres à des ressources correctives dont Sésamath souhaite préserver la confidentialité au regard des apprenants. Tout mot de passe d'un utilisateur professeur confié à un tiers ou diffusé peut entraîner le bannissement de l'utilisateur professeur de Labomep par Sésamath. Sésamath se réserve par ailleurs le droit d'élargir ce bannissement à d'autres sites qu'elle édite.

Licence des données personnelles partagées par l'utilisateur

En utilisant les fonctionnalités de partage de ses diverses données utilisateurs (ressources et séquences), l'utilisateur professeur ou formateur les place sous les termes de la licence : Creative Commons Paternité - Partage à l'identique 3.0.

Gestion des élèves dans Labomep

Via l'accès E.N.T. il n'y a aucune manipulation à effectuer. Ce sont aux élèves d'entrer volontairement dans Labomep afin que leur compte soit créé.



En début d'année scolaire il n'est donc pas possible pour le professeur de proposer du travail aux élèves car les classes ne sont pas encore apparues !
Il faut qu'au-moins un élève d'une classe donnée soit entré dans Labomep pour que la classe apparaisse. Après qu'un élève a accédé à Labomep si sa classe existe il est inscrit dans cette classe, sinon la classe est créée et il y est inscrit.

Au premier accès l'élève doit générer son compte :

LaboMEP

Voici les informations qui seront transmises à Labomep.
Elles seront effacées de Labomep à la fin de l'année scolaire.
Pour les rectifier il faut s'adresser à l'administrateur des comptes de l'ENT

Nom : ██████████
Prénom : ██████
Établissement : (DIV) ████████████████████
Classe : 5C

ou fermer cette fenêtre pour abandonner.

En acceptant () le compte se crée :

LaboMEP

Votre connexion est enregistrée et sera maintenant automatique.

[Cliquer ici afin de poursuivre vers Labomep.](#)

Et l'élève peut entrer dans *Labomep v2*.

Les options personnelles du professeur dans *Labomep*

Depuis *Labomep* chaque enseignant dispose de plusieurs options accessibles depuis le bouton  situé en haut à droite de la page :

 Mon compte	Gestion des données personnelles (voir rubrique ci-dessous)
 Préférences	Choix des ressources qui apparaissent dans le menu, affichage...
 Configuration établissement	Notamment, accès aux exercices en autonomie par les élèves
 Gestion des groupes de partage	Partage de ressources entre collègues de différents établissements
 Gestion des élèves	Utile uniquement dans le cadre d'un usage hors E.N.T.
 Corbeille	
 Changer de structure	Changement d'établissement pour les enseignants en poste partagé
 Aide	Aide complète pour utiliser <i>Labomep v2</i>
 Signalement et contact	Envoi d'un message avec logiciel de client de messagerie local
 Mentions légales	Numéro de version, déclaration à la CNIL...
 Déconnexion	

Mon compte :

Données personnelles

i Ces informations sont nécessaires au bon fonctionnement de votre compte.

»» Informations civiles

Monsieur Madame

Nom

Prénom

»» Paramètres de connexion

i Nom d'utilisateur

i Mot de passe (1/2)

Mot de passe (2/2)

»» Adresses électroniques

Une adresse officielle valide est nécessaire pour justifier de votre statut. Vous ne devriez pas avoir besoin de la modifier ; si vous la changez alors un nouveau code d'activation vous y sera envoyé et votre inscription sera temporairement désactivée.

Courriel officiel @ac-nancy-metz.fr

Si vous consultez peu votre boîte aux lettres officielle, les courriers peuvent vous être adressés en substitution à une autre adresse personnelle (sauf le code d'activation de votre adresse officielle).

Courriel personnel (facultatif)

»» Lettre d'information

Acceptez-vous de recevoir des informations par courriel de Sésamath ? Non Oui

✔ [Mettre à jour.](#)

En surligné jaune, des options disponibles uniquement pour les enseignants ayant déclaré disposer d'un compte *Sésaprof*.

L'aide en ligne

L'application dispose d'une aide en ligne complète et très bien faite. N'hésitez pas à en user et en abuser ! Pour les élèves elle est accessible par le bouton  situé en haut à droite de la page. Pour les enseignants elle se trouve dans les options :  Aide.